

Séance du mardi 5 avril 2022

Le Comité syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Dijonnais s'est réuni le **mardi 5 avril 2022** à 18 h 30 au siège de Dijon Métropole, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Patrick MASSON.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur Simon GEVREY a été désigné secrétaire de séance.

Rapport N° : 1

Délégués titulaires présents :

Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline TONOT	Madame Marie-Paule FONTAINE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Simon GEVREY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Michel LENOIR
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Ludovic ROCHETTE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean DUBUET	Monsieur Philippe MEUNIER
Monsieur Rémi DETANG	Madame Marie-Françoise DUPAS	Monsieur Didier MAINGAULT
	Monsieur Patrice ESPINOSA	

Délégués suppléants avec voix délibératives présents :

Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT	Madame Martine DEMAURE
--------------------------------	------------------------

Délégués titulaires excusés :

Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Marie FERREUX	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Dominique CHOPPIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Gilles BRACHOTTE	Monsieur Jean-Luc AUCLAIR pouvoir à
Monsieur Fabian RUINET	Monsieur Claude VERDREAU	Monsieur Patrice ESPINOSA
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Patrick MORELIERE	
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Frédéric IMBERT	
Monsieur Jean-Emmanuel ROLLIN	Monsieur Patrice DEMAISON	
Monsieur Vincent DANCOURT	Madame Nadine MUTIN	

Rapport N° : 2

Délégués titulaires présents :

Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline TONOT	Madame Marie-Paule FONTAINE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Simon GEVREY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Michel LENOIR
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Ludovic ROCHETTE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean DUBUET	Monsieur Philippe MEUNIER
Monsieur Rémi DETANG	Madame Marie-Françoise DUPAS	Monsieur Didier MAINGAULT
	Monsieur Patrice ESPINOSA	

Délégués suppléants avec voix délibératives présents :

Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT	Madame Martine DEMAURE
--------------------------------	------------------------

Délégués titulaires excusés :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Marie FERREUX	Monsieur Jean-Luc AUCLAIR pouvoir à
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Dominique CHOPPIN	Monsieur Patrice ESPINOSA
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Gilles BRACHOTTE	
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Claude VERDREAU	
Monsieur Fabian RUINET	Monsieur Patrick MORELIERE	
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Frédéric IMBERT	
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Patrice DEMAISON	
Monsieur Jean-Emmanuel ROLLIN	Madame Nadine MUTIN	
Monsieur Vincent DANCOURT		

Rapport N° : 3

Délégués titulaires présents :

Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Céline TONOT	Madame Marie-Paule FONTAINE
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Simon GEVREY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Michel LENOIR
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Ludovic ROCHETTE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean DUBUET	Monsieur Philippe MEUNIER
Monsieur Rémi DETANG	Madame Marie-Françoise DUPAS	Monsieur Didier MAINGAULT
	Monsieur Patrice ESPINOSA	

Délégués suppléants avec voix délibératives présents :

Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT	Madame Martine DEMAURE
--------------------------------	------------------------

Délégués titulaires excusés :

Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Marie FERREUX	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Dominique CHOPPIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Gilles BRACHOTTE	Monsieur Jean-Luc AUCLAIR pouvoir à
Monsieur Fabian RUINET	Monsieur Claude VERDREAU	Monsieur Patrice ESPINOSA
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Patrick MORELIERE	
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Frédéric IMBERT	
Monsieur Jean-Emmanuel ROLLIN	Monsieur Patrice DEMAISON	
Monsieur Vincent DANCOURT	Madame Nadine MUTIN	

Rapports N° : 4 à 6

Délégués titulaires présents :

Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Patrice ESPINOSA
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Céline TONOT	Madame Marie-Paule FONTAINE
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Simon GEVREY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Michel LENOIR
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Ludovic ROCHETTE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean DUBUET	Monsieur Philippe MEUNIER
	Madame Marie-Françoise DUPAS	Monsieur Didier MAINGAULT

Délégués suppléants avec voix délibératives présents :

Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT	Madame Martine DEMAURE
--------------------------------	------------------------

Délégués titulaires excusés :

Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Dominique CHOPPIN	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Gilles BRACHOTTE	Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Fabian RUINET	Monsieur Claude VERDREAU	Monsieur Jean-Luc AUCLAIR pouvoir à
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Patrick MORELIERE	Monsieur Patrice ESPINOSA
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Frédéric IMBERT	
Monsieur Jean-Emmanuel ROLLIN	Monsieur Patrice DEMAISON	
Monsieur Vincent DANCOURT	Madame Nadine MUTIN	
Monsieur Jean-Marie FERREUX		

Rapport N° : 7

Délégués titulaires présents :

Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Patrice ESPINOSA
Monsieur Pierre PRIBETICH	Madame Céline TONOT	Madame Marie-Paule FONTAINE
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Simon GEVREY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Michel LENOIR
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Ludovic ROCHETTE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean DUBUET	Monsieur Philippe MEUNIER
	Madame Marie-Françoise DUPAS	Monsieur Didier MAINGAULT

Délégués suppléants avec voix délibératives présents :

Monsieur Jean-Pierre COLOMBERT	Madame Martine DEMAURE
--------------------------------	------------------------

Délégués titulaires excusés :

Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Dominique CHOPPIN	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Gilles BRACHOTTE	Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Fabian RUINET	Monsieur Jean-Luc AUCLAIR	
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Claude VERDREAU	
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Monsieur Patrick MORELIERE	
Monsieur Jean-Emmanuel ROLLIN	Monsieur Frédéric IMBERT	
Monsieur Vincent DANCOURT	Monsieur Patrice DEMAISON	
Monsieur Jean-Marie FERREUX	Madame Nadine MUTIN	

Adoption du compte-rendu de la séance du 2 mars 2022

Le compte-rendu de la séance du Comité syndical en date du mercredi 2 mars 2022 est adopté à l'unanimité.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

1. Approbation du compte de gestion - exercice 2021

Le compte de gestion étant conforme au compte administratif de l'exercice 2021, aucune observation n'est formulée et la délibération est adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du compte administratif et affectation des résultats - exercice 2021

Le bilan des opérations réelles de l'exercice 2021 est rappelé :

- 291 833,95 € de recettes de fonctionnement qui proviennent des participations des collectivités membres et du remboursement de charges de sécurité sociale et prévoyance
- 258 798,89 € de dépenses de fonctionnement correspondant aux dépenses de gestion courante (charges à caractère général, charges de personnel, indemnités des élus)
- aucune dépense d'investissement
- 45 904 € de recettes d'investissement correspondant à l'attribution du FCTVA 2019, 2020 et 2021

L'année 2021 ayant affiché un résultat excédentaire de 240 947,57 € en investissement, il est proposé de ne pas affecter le résultat de la section de fonctionnement à la section d'investissement qui est excédentaire et de reporter la totalité, soit 20 911,54 € en section de fonctionnement.

Aucune remarque n'est formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

3. Participation des collectivités membres - exercice 2022

Par une délibération du 19 février 2004, le Comité syndical a déterminé le mode de calcul des participations des collectivités membres, sur la base d'une cotisation par habitant. Conformément au débat d'orientations budgétaires et compte tenu du budget prévisionnel 2022, il est proposé de maintenir la cotisation à 1 € par habitant.

Aucune remarque n'est formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

4. Vote du Budget Primitif - exercice 2022

Les dépenses de fonctionnement envisagées pour l'exercice 2022 sont estimées à 314 208,54 € et se décomposent pour 46 908,54 € en charges à caractère générale, pour 168 500 € en frais de personnel, pour 58 700 € en frais des élus et pour 40 100 € en amortissements des études relatives à la consommation foncière et à la révision du SCoT.

Face à ces dépenses, les recettes de fonctionnement envisagées pour l'exercice 2022 sont estimées à 314 208,54 € et se composent de l'excédent de l'exercice précédent (20 911,54 €) et des participations des collectivités membres (293 297 € sur la base de 1 € par habitant).

En matière d'investissement, les recettes s'élevant à 281 047,57 € (excédent reporté de l'exercice précédent de 240 947,57 € et amortissements des frais d'études relatifs à la consommation foncière et à la révision du SCoT) permettront largement de financer le coût de réalisation d'un diagnostic agricole estimé à 40 000 € HT maximum afin de compléter le SCoT dans le cadre de sa mise en œuvre.

Aucune remarque n'est formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

5. Avis sur le projet de PLU arrêté de la commune de Couternon

Le projet de PLU arrêté de la commune de Couternon est présenté aux membres du Comité syndical.

La commune de Couternon s'est fixé un objectif démographique de 2 000 habitants d'ici 2032, soit une croissance annuelle de 0,4 %. Plus de 30 % des logements seront produits au sein de l'enveloppe urbaine et une zone d'extension de 3,3 hectares accueillera 65 logements, soit une densité de 20 logements à l'hectare, tout en recherchant une intégration paysagère et un aménagement qualitatif. De plus, la consommation foncière est réduite de près de 73 % par rapport aux 10 dernières années.

Madame Martine DEMAURE, Maire de la commune, souhaite apporter quelques précisions sur le choix du classement en zone Aa de 211 hectares sur la partie Ouest du territoire communal. D'une part, les exploitations agricoles se trouvent toutes à l'Est et d'autre part, il n'y a aucun réseau à l'Ouest. De plus, les agriculteurs ne se sont pas opposés à ce classement dans le cadre de la consultation qui a été conduite. Le développement de l'activité agricole ne sera en aucun cas pénalisé.

Monsieur Ludovic ROCHETTE ajoute que les agriculteurs ne raisonnent plus à l'échelle communale pour l'installation de leur exploitation.

Aucune autre remarque n'est formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

6. Avis sur le projet de carte communale de la commune de Beire-le-Fort

Le projet de carte communale de la commune de Beire-le-Fort est présenté aux membres du Comité syndical, dont les dispositions sont jugées compatibles avec les orientations et prescriptions du SCoT du Dijonnais.

Aucune remarque n'est formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

7. Avis sur le projet de carte de communale de la commune d'Echigey

Le projet de carte communale de la commune d'Echigey est présenté aux membres du Comité syndical, dont les dispositions sont jugées compatibles avec les orientations et prescriptions du SCoT du Dijonnais.

Aucune remarque n'est formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée.